Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ''Red Astaire'', T-JUICE AROME CONCENTRE POUR RECHARGE D E-LIQUIDE
Arôme: Red Astaire
Code stock: AROME CONCENTRE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Arôme uniquement. Ne pas utiliser directement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Cuts Ice Limited
10N Osram Road
East Lane Business Park
East Lane
Wembley
HA9 7NG
United Kingdom

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Fabricant: +44 (0) 208 960 6974
Appel d'urgence (Centre Antipoison): +33 (0) 140 05 48 48

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 - H319
Sensibilisation cutanée, catégorie 1 - H317

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:
Règlement 1272/2008 (CLP)
Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement :
Attention

CALUMETTE

Mentions de danger :
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence :
P305/351/338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337/313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
P333/313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
P302/352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - N'est pas applicable

3.2. Mélanges

Liste des substances dangereuses présentes dans ce mélange.

N°CAS	N° EC	% [Teneur]	Nom chimique	Règlement 1272/2008 (CLP)
89-78-1	201-939-0	≤ 9.2	Menthol	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 - H319. Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2 - H315.
4180-23-8	224-052-0	≤ 6.7	(E)-Anethole	Sensibilisation cutanée, catégorie 1 - H317
121 - 33- 5	204-465-2	≤ 5.2	Vanilline	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 - H319
470-82-6	207-431-5	≤ 1.2	Eucalyptol	Sensibilisation cutanée, catégorie 1 - H317 Liquides inflammable, catégorie 3 - H226

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

CALUMETTE

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.
Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin.
Inhalation: Si la respiration devient saccadée, faire asseoir le blessé et lui faire inhaler de l'oxygène si disponible. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.
Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.
Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.
Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.
Effets différés / immédiats: Aucun connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: N'est pas applicable.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

CALUMETTE

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage:
Petit renversement: Diluer avec de l'eau et passer la serpillière, ou absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans un conteneur de déchets adapté.
Grand renversement: Arrêter la fuite si possible sans danger. Éviter de faire rentrer de l'eau dans le conteneur. Ne pas toucher la substance renversée. Pulvériser avec de l'eau afin de réduire les vapeurs. Éviter de faire rentrer dans les égouts, les sous-sols ou les zones confinées; bloquer si nécessaire. Demander de l'assistance lors du traitement des déchets.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conditions pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas s'approcher des enfants, animaux, nourriture, boissons ou nourriture d'animal. Bien se laver les mains après l'utilisation de cette substance.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éloigner de la lumière solaire directe.
Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Se reporter à la section 1 de la fiche technique de sécurité.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.
DNEL / PNEC: Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.
Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

CALUMETTE

Protection des mains: Gants de protection.
Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau: Vêtement de protection.
Environnementaux: Empêcher la pénétration dans les égouts publics ou l'environnement immédiat.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide
Couleur: Rouge.
Odeur: Fruits, fruits des bois, menthe, anise, cassis.
Degré d'évaporation: Donnée non disponible.
Comburant: Donnée non disponible.
Solubilité dans l'eau: Donnée non disponible.
Point/Domaine d'ébul. °C: 185-189
Point/Domaine de fusion °C: Donnée non disponible.

Limites d'inflammation %:
inférieures: Donnée non disponible.
supérieures: Donnée non disponible.
Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.
Auto-inflammabilité°C: Donnée non disponible.
Pression de vapeur: Donnée non disponible.
pH: 6.0 – 8.0.
Densité relative : 1.00 - 1.01 g/cm^3
VOC g/l: Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts. Réducteurs. Alcalis.

CALUMETTE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité: Donnée non disponible.
Symptômes / Voies d'exposition:
Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.
Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.
Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.
Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.
Effets différés / immédiats: Aucun connu.
Autres informations: Exposition prolongée et répétée et la surdose peuvent provoquer: le vomissement, la diarrhée, les convulsions. Pour autant que nous sachions, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques sur les humains n'ont pas été étudiées en détail.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

CALUMETTE

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Dépôt sur ou dans le sol (par exemple mise en décharge, etc.).
Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.
Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Donnée non disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement No 453/2010.
Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008.

Signification des abréviations:
PNEC = niveau de non effet prévenu
DNEL = niveau de non effet dérivé
LD50 = dose fatale médiane
LC50 = concentration fatale médiane
EC50 = concentration effective médiane
IC50 = concentration inhibitrice médiane
dw = poids sec
bw = poids du corps
cc = coupe fermée
oc = coupe ouverte
MUS = souris
GPG = cochon d'inde
RBT = lapin
HAM = hamster
HMN = humain
MAM = mammifère

CALUMETTE

PGN = pigeon
IVN = intraveineux
SCU = sous-cutané
SKN = peau
DRM = dermique
OCC = oculaire/cornéen
PCP = physico-chimique

Désistement juridique:
Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

CALUMETTE